38e Année - N° 2966. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 21 Août 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LES IMPOTS NOUVEAUX

La liste des nouveaux impôts, qui vient d'être promulguée, est à coup sûr la plus longue qui ait parue en date à l'*Officiel*.

Nous aurons, d'après les évaluations les plus certaines, à payer désormais 46 milliards par an.

Près de l'octuple du total d'avant-guerre : c'est un beau chiffre et qui nous fera honneur.

Ce qui nous effraie, ce n'est pas seulement l'importance de ces futures perceptions fiscales, c'est aussi leur répartition.

Il n'est guère que deux formes d'impôts qui n'aient pas une répercussion sur le prix des choses :

La taxation des héritages ;

Le prélèvement sur le capital.

Or, la nouvelle loi fait bien allusion aux successions ; mais ce n'est pas pour augmenter l'impôt des grosses parts, c'est pour les réduire.

Quant au prélèvement sur le capital, il est écarté comme d'origine et de pensée socialiste, et aussi parce que, parait-il, il tuerait la confiance.

Il nous reste donc de lourdes additions aux taxes indirectes qui déjà, écrasaient les pauvres.

Nous savons à peu près ce que l'Etat encaissera, par hypothèse, mais les contribuables ignorent ce qu'ils débourseront.

Entre ces débours et cet encaissement, il y aura une différence notable, ou, pour mieux dire, un énorme écart.

Les taxes de consommation vont s'incorporer à la valeur des marchandises.

Les intermédiaires, qui les paient au Trésor et qui doivent les récupérer sur nous, ont toujours soin de réclamer un peu plus, pour leur peine et pour leur propre enchérissement.

Ils jouent en plus grand le rôle que les fermiers généraux jouaient sous l'ancien régime. S'il y a 11 milliards d'impôts nouveaux, attendons-nous à en acquitter 25, sinon plus, entre les mains de ceux qui les ajoutent au prix du produit.

L'hiver va être dur, très dur, et les renchérissements du passé seront sans doute légers à côté de celui qui nous menace maintenant.

On voulait nous éviter l'inflation et l'on avait raison, car l'inflation se résout en un prélèvement supplémentaire sur le salaire, sur les appointements, sur les ressources de tous ceux qui n'ont rien à vendre.

Mais nous n'y aurons pas gagné, si les prix se majorent encore.

Le résultat des nouveaux impôts peut et doit s'assimiler à une inflation dans la pratique.

Dès à présent, nous pouvons nous rendre compte du danger imminent.

Si nous nous tirons de l'aventure avec une augmentation des cours, qui se limiterait au quart, nous devrons nous tenir pour heureux.

Les impôts sur le sucre, le café, le cacao, le sel, pour ne prendre que ces articles, subissent une surtaxe accablante.

Ce ne sont point pourtant là des denrées de luxe. Elles entrent, à juste titre, dans la consommation courante.

Les prix, auxquels elles vont atteindre, nous eussent paru fantastiques, si on les avait envisagés il y a quelques années, par pure imagination.

Les impôts sur les transports auront des incidences multiples qui toutes aboutiront à un renchérissement caractérisé.

Lorqu'on considère la marche depuis 1918, on s'aperçoit qu'ils étaient montés à un premier maximum à la veille du grand krach de 1920-21. Depuis lors, après avoir baissé, ils avaient dépassé fortement ce maximum

Où s'arrêteront-ils maintenant ?

Les gouvernements successifs, aux prises avec les revendications de salaires, proclamaient qu'ils sauraient nous ménager une diminution de la vie.

Chacun sait qu'au lieu d'une diminution, nous avons eu une poussée continue.

Mais jamais, jusqu'à présent, les pouvoirs publics n'avaient accumulé autant de raisons de renchérissement.

Au lieu de frapper la fortune acquise, on s'est adressé, comme il est arrivé toujours quand les conservateurs étaient au pouvoir, à la consommation, c'est-à-dire à la masse.

Pour ne pas irriter les privilégiés de la richesse, on a alourdi démesurément le joug qui pesait sur la nation.

Il n'est pas prouvé que la foule demeure docile quoi qu'il advienne.

(Le Progrès Civique.)

DEUX AFFICHES

Le Conseil d'Etat ayant annulé l'élection du 26 Juillet 1925 les citoyens Emile GALICI et Léon JOURDAN les deux candidats de 1925 ont fait apposer sur les murs de notre ville les affiches suivantes :

A VOS COTÉS

Il est désormais démontré que le Suffrage Universel n'a pas le droit d'exprimer sa volonté dans le Canton de Sisteron.

A trois reprises en effet vos libres votes m'ont en moins de deux ans donné et renouvelé le mandat de vous représenter au Conseil Général et par deux fois le Conseil d'Etat a annulé votre décision.

Je ne veux pas rechercher les causes qui relèvent bien plus de l'intrigue répétée des tenants d'un parti que vous avez battu que du respect de vos suffrages.

En présence de cette obstination, il importe de prendre une résolution utile aux intérêts de notre cher Canton.

Voici la mienne :

Je ne veux plus que du fait de ma personnalité contre laquelle s'acharnent nos communs adversaires vous risquiez après m'avoir témoigné une fois de plus la confiance dont vous m'avez donné des preuves si éclatantes d'être à nouveau privés pendant plusieurs mois de votre élu à l'Assemblée départementale.

J'ai pu me rendre compte durant mes trois courts mandats que pour obtenir les satisfactions auxquelles il a droit, le Canton a besoin d'une défense permanente qui ne soit pas périodiquement interrompue par d'inexplicables décisions Judiciaires.

Ma personnalité est en cause.

Je rentre dans le rang non pour vous abandonner mais pour mieux vous défendre ; ayant alors toute ma liberté la conscience de vous avoir bien servi par une action politique républicaine sans reproches. Je serai dans la lutte de demain à vos côtés et même à votre tête pour m'efforcer de conduire à la victoire celui que nous aurons choisi.

Soyez assuré de même que je répondrai aussi résolument présent dans la rencontre future. Vous pourrez donc plus que jamais compter sur moi. Mon retrait actuel n'est inspiré que par un sentiment d'abnégation personnelle et de fidèle dévouement à notre beau Canton.

Léon JOURDAN,
Ex-Conseiller Général.
Ex-Président de la Commission Départementale.

A vos côtés ? Non ! A VOTRE TÊTE !

Mes Chers Compatriotes,

Citoyens,

Dans sa souveraineté pleine et entière, le Conseil d'Etat vient d'annuler, sur ma protestation, l'élection cantonale du 26 Juillet 1925.

La plus haute juridiction administrative du Pays a estimé que les manœuvres frauduleuses employées contre ma candidature avaient été de nature à tromper le corps électoral et à vicier les résultats du scrutin.

Ces manœuvres, qui avaient soulevé déjà l'indignation des honnêtes gens de tous les partis viennent enfin de recevoir la sanction qu'elles méritaient.

Rassurez-vous, citoyen Jourdan, contrairement à votre affirmation votre personnalité n'est nullement en cause : **Le Conseil d'Etat vous ignore.** Seules des considérations de justice et d'équité ont motivé sa décision.

Citoyens,

Ce verdict m'impose un devoir : Il me fait une obligation impérieuse de reprendre ma place **à votre tête** ! Moi, je n'abandonne pas le Drapeau !

Avec fierté, je vais conduire à la victoire les phalanges républicaines et socialistes qui, lasses des candidatures exotiques, ont la ferme volonté de voir enfin les intérêts de notre cher Canton défendus par un homme du pays qui apportera à cette tâche tout son cœur et toute son intelligence.

Vive la République sociale !
Vive le Canton de Sisteron !

Emile GALICI,
Docteur en Droit,
Lauréat de la Faculté de Paris.

Il résulte de ces deux textes que le **citoyen Jourdan abandonne la lutte** et que **seul le citoyen GALICI reste sur les rangs.**

Echos de la Semaine

Dans ce pays d'ironie facile, il était impossible que la restauration de la mairie poursuivit sa carrière sans recevoir quelque coup de griffe.

Aussi dans les divers endroits ou l'humour sisteronnais distille sa malice, la marche, au "ralenti", de l'entreprise municipale a souvent défrayé la chronique des rues.

Cependant l'opinion publique s'est modifiée peu à peu dans le sens de la bienveillance à mesure qu'elle a cru reconnaître, dans le rythme du travail, une loi de la nature.

* *

Dès ses premiers essais pour façonner la matière, la nature se rendit compte que ce qui est appelé à durer doit croître avec lenteur.

Puis, elle fit de cette découverte

© VILLE DE SISTERON

un décret religieusement observé à travers les siècles par les bâtisseurs de ces œuvres de patience : hôtels-de-ville, églises, hôpitaux, où l'humanité abrite ses libertés, ses croyances et ses misères.

Et c'est pour l'avoir respecté, en apparence ou en réalité, que les entrepreneurs du chantier municipal et les édiles chargés de les contrôler ont été relevés des péchés de paresse ou d'incurie commis ensemble.

* * *

D'après les plus fins limiers de la politique locale, la municipalité quitterait bientôt la chapelle des pénitents bleus où frémit encore la voix du bon frère Basllé pour reprendre le chemin de l'Hôtel-de-Ville.

Cet évènement aussi sensationnel pour nous que le retour d'une Eminence religieuse dans le giron du siècle donnera lieu sans doute à une cérémonie dont la fête de l'Etre Suprême peut suggérer l'idée.

Mais il reste à savoir si la translation des services municipaux se bornera à un changement banal de domicile ou si elle sera suivie d'une modification dans les sentiments de nos édiles conforme au vœu du pays.

* * *

Lorsque à Paris les chefs du Cartel s'unissent à M. Poincaré pour sauver le pays, les conseillers municipaux de Sisteron appartenant à cette firme politique peuvent bien s'unir à leurs anciens adversaires, pour sauver la commune

C'est pourquoi, sans être assurés de rien, nous espérons que le Conseil municipal comprendra la haute convenance qu'il y aurait à ne pas apporter dans une atmosphère purifiée par la bonne odeur du ciment Vicat les ferments de la politique diviseuse des partis.

Si, toutefois, il ne veut ou ne peut profiter de la leçon des évènements, l'avenir lui apprendra que la politique la plus conciliante est aussi la plus habile.

Chronique Electorale

Le seul évènement que nous puissions relater concernant l'élection au Conseil général est l'annonce par affiche de la candidature républicaine socialiste du citoyen Emile Galici de Sisteron et le retrait toujours plus certain de celle du citoyen Léon Jourdan de Marseille.

On chuchote à la cantonade que quelques amis insistent fortement auprès de lui pour le faire revenir sur sa décision. Mais un homme politique ne doit avoir qu'une parole car à quoi serviraient les alternatives d'avances et de recul si ce n'est de prendre ses amis et ses électeurs pour des marionnettes, surtout lorsque le succès d'une élection parait si incertain ! Et le citoyen Jourdan n'est pas homme à agir à la légère et à ne pas se rendre compte de ce qu'il écrit et de ce qu'il fait afficher.

Jusqu'à aujourd'hui les hommes politiques en vue tels que Messieurs Paret et Turcan semblent s'abstenir ; mais tandis que M. E. Paret voit d'un bon œil la candidature Galici faire du chemin, M. Turcan, si nous tirons une conclusion d'une petite conversation que nous avons eue avec lui se desintéresserait de cette élection.

En ce qui concerne M Henri Michel, député, nous doutons qu'il puisse poser sa candidature car la politique qu'il a pratiqué depuis 1924 a mis la France à deux doigts de la Révolution et de la faillite et la République en danger en laissant prendre aux partis adverses (fascistes et communistes) une prépondérance dangereuse pour elles. De même les promesses faites en 1924 par le parti Radical n'ont pas été tenues, provoquant ainsi chez les contribuables un fort mécontentement que la lecture des dernières feuilles d'impôts — il y en aura encore d'autres — a porté au paroxysme.

* * *

Un congrès de délégués communistes se tiendra à Sisteron demain dimanche en vue de la désignation d'un candidat du Bloc Ouvrier et Paysan. (B. O. P.)

On dit que le citoyen Elie Turcan serait choisi comme porte-drapeau du parti.

Sans aller jusqu'à croire au succès de cette candidature on peut-être assuré qu'étant données les désillusions que les partis avancés ont causées aux travailleurs, le citoyen Elie Turcan réunirait un nombre important de suffrages dans le canton de Sisteron.

Chronique Locale

SISTERON

Chez nos hospitalisés

Au cours de cette semaine, Madame et M. Grosjean, le distingué sous-préfet de l'arrondissement de Sisteron, ont fait une visite à l'hôpital-hospice de notre ville

Pendant leur entretien avec le nouveau personnel, ils ont pu se rendre compte de sa capacité professionnelle et de la bonne gestion de cet établissement.

Madame et M. Grosjean ont adressé des paroles de consolation aux malades et en partant ils ont remis une certaine somme pour améliorer le menu du jour des hospitalisés qui ont été très touchés de cette marque de bienveillance à leur égard.

Cette visite au personnel et aux malades indique tout l'intérêt que portent Madame et M. Grosjean à notre établissement hospitalier.

Avis

Le directeur du Canal d'arrosage de Sisteron informe les co-arrosants que le garde actuel, M. Lignotte, a donné sa démission de garde.

Ces fonctions seront remplies par M. Alfred Colomb qui a bien voulu les accepter provisoirement pour rendre service au Syndicat, en qualité de garde général, fonctions qu'il occupait précédemment.

Limitation des chargements

Pendant les réparations du pont suspendu de Mirabeau qui auront lieu du 20 Août au 10 Septembre 1926, le maximum des chargements véhicule compris, admis à passer sur ce pont est fixé à 2.500 kilogs pour les voitures à deux roues et à 3 500 kilogs pour celles à quatre roues.

(Arrêté de M. le Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 11 août 1926.

Avis aux parents

Nous constatons qu'à peine apposées sur les murs les affiches des citoyens Jourdan et Galici ont été lacérées en certains endroits. Cet acte répréhensible ne peut être que l'œuvre de jeunes enfants qui ignorent que les affiches ne doivent être ni déchirée ni recouvertes et qu'elles doivent rester exposées publiquement au moins pendant 3 jours.

Les parents feront bien de recommander à leurs enfants de s'abstenir de pareil procédé car toute personne prise sur le fait devient répréhensible des tribunaux et les parents sont civilement responsables des actes de leurs enfants.

Commune libre des Plantiers

Jamais fête de quartier ne réussit aussi bien que celle des Plantiers. Elle fut bien ordonnée et bien composée. Tout y était : Jeux de boules, courses de bicyclettes, musique et bal champêtre, feux d'artifice. Le concert que donnaient les Touristes des Alpes avait attiré dans ce joli coin de verdure le tout Sisteron élégant et danseur De nombreux touristes avaient suivis la foule et furent enchantés de cette aubaine.

Le concours de boules réunissait dans la cour de la gare une nombreuse galerie et de fortes équipes de boulistes, qui pendant deux jours rivalisèrent d'adresse et d'énergie pour s'arracher la victoire.

La course de bicyclettes fut également très disputée.

—o—

Avis de Chasse

La chasse est interdite dans les propriétés de M. de Gombert.

Le Tue-mouches **Fly-Tox** est en vente à la librairie Pascal LIEUTIER

Musique

Les Touristes des Alpes se rendront à Digne demain dimanche en auto cars. Départ de la rue de Provence à 8 heures.

—o—

Mutualité féminine

Il est rappelé aux dames membres actifs et honoraires désireuses de paticiper à l'excursion de Barcelonnette, au lac de la Madeleine, que les adhésions sont reçues jusqu'au 25 août chez Mmes Gachet, trésoriére et Lieutier secretaire. Le prix du voyage est de 30 francs pour les membres actifs et 40 frs pour les membres honoraires.

TRICOTEUSES rondes, rectiligne, toutes longueurs, toutes jauges. Prix de gros, Catolgue apprent. grat. Laines, cotons, fils, La LABORIEUSE, 22, rue Colbert, Marseille.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suite de bronchites), nous conseillons la Poudre Louis Legras Elle calme instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr.25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri IV, Paris

ETAT-CIVIL

du 14 au 21 août 1926.

NAISSANCES

Damien Martinez, Rue Saunerie

Max Pierre Guigues, Rue de Provence

PUBLICATIONS DE MARIAGE

André Jerogoff, mécanicien à Sisteron et Maria Blanchard, s.p. à la Fare

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Marie Chevaly 89 ans, hopital

Fanny Madeleine Reynaud, veuve Blanc 75 ans, rue de Provence

DIGNE

Fêtes Estivales d'Août 1926

Dimanche 22 Août — A 10 heures, Réception de la musique les *Touristes des Alpes*, de Sisteron. A 10 h 30, Aubade aux autorités, concerts en ville. A 14 heures, boulevard Gambetta, Courses pédestres. A 15 heures, sur le circuit du Lycée, Course départementale de bicyclettes, organisé par l'*U. S. D.* sous la collaboration de l'*U. V. F* (40 tours) Pendant la durée de la course, concert par la musique de Sisteron. A 18h. sur le cours du *T. C. D.*, match de tennis entre le *Tennis Club Dignois et le Tennis Club Aixois*. A 18 h. 30 Concert sur le kiosque du Pré de Foire, par la musique les *Touristes des Alpes*, de Sisteron Danse du Quadrille Sisteronnais. A 21 h. 30, bal populaire aux alentours du kiosque.

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

10, Place de l'Horloge, Sisteron, **reçoit tous les jours**, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures.

Avis

M. J. ALLEGRE, matériaux de construction, cours Saint Jaume prévient le public qu'il tient à sa disposition, comme les années précédentes, du **CHARBON** de toute provenance livrable de suite.

On peut s'y adresser dès maintenant.

A VENDRE

CAMIONS 2 tonnes et 3 tonnes Renault. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE CAMPAGNE

10 km. de Sisteron, vallée Durance, seul tènement 30 hectares, 5 arrosés, 10 labour, 15 bois, deux vastes bâtiments sur route départementale, exposée au midi, 800 arbres à fruits. Prix à débattre.

S'adresser au bureau du journal.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON

Adjudication Volontaire

Le Dimanche 12 Septembre *mil neuf-cent-vingt-six* à **14** *heures, en la maison d'habitation de Madame Veuve* **Prudent à Vilhosc,** *il sera procédé par le ministère de Me* **Buès**, *notaire à Sisteron, à la vente par adjudication volontaire des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de* **Vilhosc, Entrepierres et Saint Symphorien**, *appartenant à Madame* **Julie-Philomène GERVAIS**, *veuve* **Joseph Théophile PRUDENT**, *ou dépendant de la succession indivise de M* **Joseph Théophile Prudent**, *décédé en son domicile à Vilhosc le 12 Juillet 1919.*

Commune de Vilhosc

1· Lot — Labour, lieu dit « Grand Pré » N· 331 section A de 9 ares 28 touchant torrent de Vouze, Briançon et Mauduech.

Mise à prix... 40 francs

2· Lot. — Labour cadastré sous le N· 343 p. section A. Hautes-Vouses de 9 ares 12 centiares, touchant torrent, Mauduech et Prudent Pierre.

Mise à prix. . 50 francs.

3· Lot. — Labour et vague Nos 624, 625, 626, 627, 638 section A de 66 ares, 30 centiares, touchant au levant : Gervais Louis, au midi et au nord : Masse, au couchant : vallon lieu dit : Les Grèzes.

Mise à prix .. 500 francs.

4 Lot — Labour et vague N· 657, 658 section A. de 1 hect. 73 ares, 10 centiares, lieu dit « Peyre Delas », dénommé, Le Grangeon, touchant : vallon, route de Sisteron, chemin de Naux et Gervais Louis.

Mise à prix.. 1000 francs.

5· Lot — Bois N. 152 p section B « Abeylier » de 28 a. 28 ca.

Mise à prix . . 500 francs.

6· Lot — Vague Nos 5, 6, 7, 8, 9, Grèzes 14 Grangeon, sect. C de 1h. 83 a. 10 ca. Labour et vague Nos 12 13, 15, 16, 17 section C de 87 a. 80 ca. « Grangeon » touchant : au levant, chemin de Naux ; au nord, Ganton.

Mise à prix... 1000 francs.

7· Lot — Vague Nos 18, 19, 20, section C de 61 a. 50 ca touchant chemin de Naux ; Richaud et Vve. Prudent, lieu dit, Grangeon.

Mise à prix... 200 francs.

8· Lot — Labour et vague N· 37, 38, 38, 39, section C, lieu dit, Planet, de 64 a. touchant au levant : vallon, au nord et au couchant : sentier; au midi ; Borrély ou autres.

Mise à prix... 200 francs.

9· Lot. — Labour arrosable N. 127 section C « Fayches » de 12 a. 30 ca, touchant au midi, sentier, au levant Roman, et au nord Nevière ou autres

Mise à prix... 800 francs.

10· Lot. — Labour, pré et vague Nos 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 245, 246, 247, 248, 249, section C, de 3 h. 95 a. 20 ca lieux dits « Poirier Aigre », Grange Mardaric, et Granges, touchant au nord : vallon ; au midi : chemin de Salignac à Vilhosc au couchant : vallon ou autres et au levant : sentier Vague N. 274 p. « Collet » section C de 61 a. 54 ca.

Mise à prix... 1000 francs

11· Lot. — Labour et oseraie sur lequel se trouve un batiment, dénommé « Le Pigeonnier » Nos 222, 237 p 238 p 239 p section C de 1 h. 51 a. 81 ca. touchant au midi vallon ; au levant : Briançon ; au couchant : Gervais ; au nord : Julen et route.

Mise à prix... 2.000 francs.

12· Lot. — Labour dénommé « La Grande Pièce » de 50 ares environ, touchant : Nevière André, chemin de Salignac et Gervais Louis.

Mise à prix. .500 francs.

13 Lot — Labour au même quartier et même contenance approximative, touchant Gervais, route de Salignac et Richaud Firmin.

Mise à prix...500 francs

14· Lot — Labour, pré et oseraie, Nos 462, 463, 465, section C. « La Ribière » de 20 ares, touchant au levant : rivière ; au midi Masse, au couchant canal et au nord Bayle.

Mise à prix. .500 francs

15· Lot. — Labour, pré et oserate Nos 468 469, 470, 471 p. 472 p 474 p 475 p. 475 bis p « La Ribière » de 49 ares 19 centiares, touchant au levant vallon, au midi Masse, au couchant canal et au nord Jullien.

Mise à prix. .600 francs

16 Lot. — Labour, pré et seraie, Nos 510 p 611, 502 p. 513 p. section C de 5 ares 95 centiares, touchant Esclangon, Richaud, Bontoux ou autres.

Mise à prix..200 francs

17 Lot = Maison en ruines au village de Vilhosc, avec terrains attenants, Nos 45, 47, 48 section D. de 8 ares 38 centiares.

Mise à prix...500 francs

18· — Labour et vague, Nos 26 p. 27 section C. de 75 ares 50 cent. touchant Gervais et Borrély.

Mise à prix... 500 francs.

19 Lot — Labour et vague Nos 29-30-31-32-33-34-35 36-56-57 section C « Planet » de 1 hectare 65 ares 60 centiares.

Mise à prix... 500 francs.

20· Lot. — Labour et vague Nos 73-74-75-76 section C, Pré Fauchier, de 70 ares 80 centiares, touchant torrent' Sylvestre et route de Sisteron.

Mise à prix. 400 francs.

21· Lot Labour arrosable No 199, « Chateau » section C de 13 ares 60 centiares touchant : chemin et Vve Prudent.

Mise à prix.. 800 francs.

22· Lot — Labour sur lequel se trouve un batiment d'habitation et d'exploitation, Nos 230 « Château » 232 p « Routes » 234 235 p 236 p section C de 1 h. 80 a. 98 ca. touchant : chemin et vallon.

Mise à prix... 2.000 francs.

23· Lot. — Pré, labour arrosables, oseraie Nos 451, 452 452 bis section C, « Ribière » de 12 ares, 7 centiares (contenance réelle approximative 1 1 hectare) touchant au levant : chemin ; au midi : Gervais Louis ; au couchant : canal du moulin de Salignac et au nord, Esclangon.

Mise à prix... 1000 francs.

Commune d'Entrepierres

24 Lot. — Pré, labour et vigne Nos 562 p 563 p 564 p 565 p section C « Le Jas » de 61 ares 50 centiares.

Mise à prix.. 1000 francs

25 Lot. — Labour Nos 586, 587 section C, L'Adrech, de 1 hectare, 65 ares, 20 centiares.

Mise à prix... 500 francs.

26· Lot. — Bois et bruyère Nos, 625, 638 p. section C, l'Adrech, de 4 hectares, 17 ares, 19 centiares.

Mise à prix... 400 francs.

Commune de St-Symphorien

27· Lot. — Bois Nos 348 p section A, La Faye, de 60 ares.

Mise à prix... 50 francs.

ABLOTISSEMENT

vAant l'ablotissement général des immeubles composant les lots sus-désignés, il sera procédé à deux ablotissements partiels dont la portée sera précisée avant l'adjudication. Ces ablotissements partiels réuniront en principe, savoir :

1· Toutes les parcelles se trouvant au nord de la route de Sisteron à Vilhosc.

2· Les parcelles se trouvant au sud de la route de Sisteron à Vilhosc à l'intérieur de l'angle formé par ladite route et le vallon de Riou.

ENTRÉE EN JOUISSANCE *aprés enlèvement de toutes les récoltes, sauf pour la maison d'habitation du « Pigeonnier » qui ne sera délaissée qu'au 1r Novembre 1926*

Pour tous renseignemens, et pour traiter de gré à gré avant les enchères s'adresser à **Me Buès, notaire à Sisteron.**

Agriculteurs ?... Réfléchissez !..

ACHETEZ VOS MACHINES DE RECOLTE

Moissonneuses, Faucheuses, Râteaux, Tracteurs, Batteuses

à l'Agent capable de les réparer vite et bien aux meilleurs prix

ALBERT AILHAUD

Agent Wackormik

La MOTTE-DU-CAIRE (Basses-Alpes)

VENTE A CREDIT

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS

ALCYON - PEUGEOT

Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)

— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS

le vélo idéal pour un prix abordable

— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

LOCATION D'AUTOS

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N· 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

4 PUBLICATIONS RECOMMANDÉES POUR LA JEUNESSE

FILLETTE la meilleure publication composée spécialement pour les fillettes. Paraissant tous les dimanches, 16 pages en couleur et en noir. Le numéro : *25 centimes*

LE PETIT ILLUSTRE le plus goûté des journaux illustrés de la jeunesse, pour les filles et garçons, Paraissant tous les dimanches. Le N· *25 cent.*

L'INTREPIDE hebdomadaire illustré Le grand journal de voyages favori de la jeunesse *Aventures - Sports - Voyages*, tous les dimanches 16 pages Le Numéro : *30 centimes.*

CRICRI Journal pour les petits garçons. 16 pages en couleur et en noir. Le Numéro : *25 centimes.*

EN VENTE PARTOUT

Envoi de deux numéros spécimens gratuits de chacune de ces publications sur demande adressée à la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 3, rue de Rocroy, Paris (Xe).

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

MAGAZINE ILLUSTRÉ EN COULEURS POUR LES GRANDS ET LES PETITS

Amusant et instructif **50** cent. 16 PAGES

Le plus complet pour le prix le plus modique

TOUS LES SAMEDIS : 3.000 LIGNES DE TEXTE 70 PHOTOGRAPHIES ET DESSINS EN NOIR ET EN COULEURS

Tous les événements de la semaine qui viennent de s'écouler ; le calendrier de la semaine prochaine ; la Semaine comique (texte et dessins de nos meilleurs humoristes) ; les problèmes ou jeux dotés de récompenses. Les pages : Je voudrais bien savoir et Pour nous instruire un peu, *d'ordre documentaire ou pratique et sur les sujets les plus variés, historiques, géographiques, économiques, etc.* Les contes d'action, les romans de la vie, *etc.*

Plusieurs pages en couleurs pour les enfants : BICOT, LA FAMILLE MIRLITON, ZIG ET PUCE

SPÉCIMEN FRANCO sur DEMANDE

Abonnements à DIMANCHE-ILLUSTRÉ, 20, rue d'Enghien - Paris

	3 mois	6 mois	Un an
France, Colonies ...	6 »	12 »	24 »

TEIGNEZ VOUS MÊMES vos tissus avec le LURO

TOUTES LES NUANCES — TOUS LES COLORIS MODES

EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

En vente à l'imprim hb. LIEU IER

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

GARAGE BUÈS

PLACE DE L'EGLISE — SISTERON

—o— *TELEPHONE 18.* —o—

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E. JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

Acheteurs ! Réfléchissez !

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence, quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT
La Grande Marque Nationale

BERLIET
Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR
Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT
La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER
La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR
La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) Essais gratuits de tous modèles

LOCATION D'AUTOMOBILES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON